

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

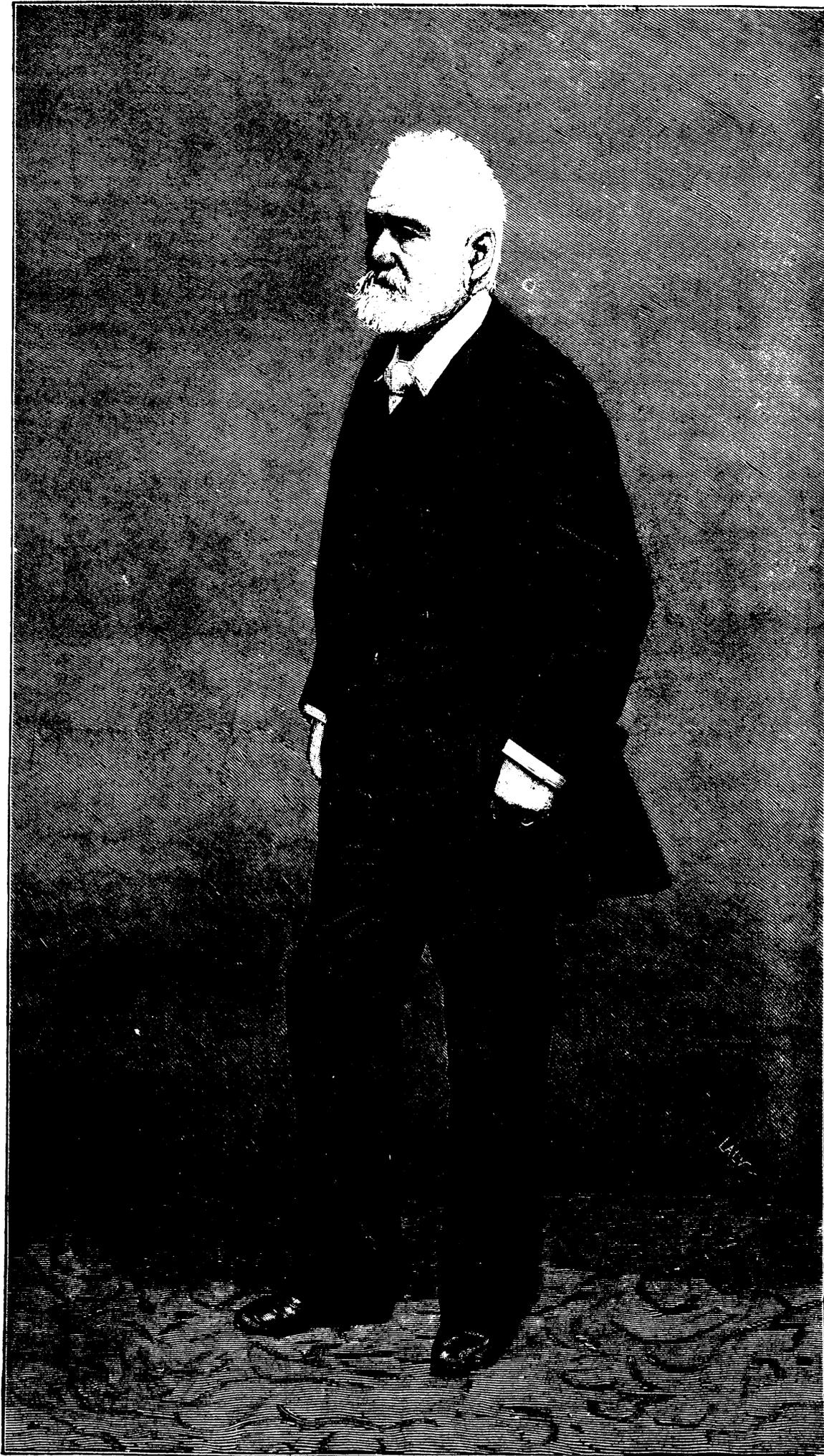
- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LE MONDE ILLUSTRÉ

1ère Année, No. 48.—Samedi, 4 avril 1885.
Bureaux : 30, rue St-Gabriel, Montréal.

LE No. **5** CENTS.

ABONNEMENTS :
Six mois : \$1.50.—Un an : \$3.00.



VICTOR HUGO

LE MONDE ILLUSTRÉ

Montréal, 4 Avril, 1885.

SOMMAIRE

TEXTE :—Primes mensuelles.—Entre-nous, par Léon Ledieu. —Victor Hugo, par Robert Vallier.—Notes et impressions.—La Porteuse de Pain (*suite*).—Chronique, par Maud.—Rébus.—Choses et autres.—Primes mensuelles du *Monde Illustré*.

GRAVURES : — Victor Hugo. — Égypte, Types du Caire.—Rébus.

PRIMES MENSUELLES

ONZIÈME TIRAGE

Le onzième tirage des primes du MONDE ILLUSTRÉ (numéros du mois de mars) aura lieu lundi, le 6 avril, à huit heures du soir, dans la salle de conférence de *La Patrie*, 35, rue Saint-Gabriel. Le public est invité à y assister.

ENTRE-NOUS

“ Ecoutez, écoutez, à l'horizon immense,
“ Ce bruit qui parfois tombe et soudain recommence,
“ Ce murmure confus, ce sourd frémissement
“ Qui roule et qui s'accroît de moment en moment.”

Au pied des Montagnes Rocheuses ; au milieu de l'Asie, berceau du genre romain ; sur les bords du Nil, aux confins des déserts, le canon gronde, les sabres étincellent, les fusils s'abaissent et crachent le plomb. Partout la guerre. Toute une meute est déchaînée contre le lion britannique.

La mort va faire une riche moisson !

La bataille sera belle entre l'ours du Nord et le léopard anglais. Les cosaques de l'Ukraine bondissent de douleur sous l'éperon du cosaque, et les éléphants énormes hurlent de colère en sentant le dard du cornac indien.

Sous le ciel de feu du Soudan, les collines de sables se renvoient l'écho de l'appel aux armes :

“ En guerre, en guerre ! Mahomet ! Mahomet !”

Au nom de l'Islam, les tribus se lèvent et viennent se ranger sous l'étendard du musulman inspiré, leur rappelant la gloire passée de leurs aïeux qui ont combattu le roi saint et le grand empereur.

La lutte sera courte, saint Louis et Bonaparte sont morts !

Les chacals seront repus !

Dans les prairies du Nord-Ouest, au milieu des champs immenses, les hommes au teint de sang ont détérré la hache de guerre. Leur chef, qui sent bouillonner en ses veines le vieux sang de la Gaule et celui de l'enfant des forêts, fou de haine et altéré de vengeance, a tiré le premier coup de fusil dans la grande plaine silencieuse.

Sa parole enivre ses guerriers, il prévoit son sort et leur dit :

“ Si je meurs, si je tombe en la nuit sans réveil,
“ Si je verse le sang qui me reste à répandre,
“ Dans une terre libre allez porter ma cendre
“ Et creusez ma tombe au soleil !”

Le bec des vautours dégouttera de sang !

Pendant que le doux poète chante le printemps, que le prêtre enseigne l'amour du prochain, que la jeune épouse demande des baisers et que l'oiseau jette au ciel son hymne de bonheur, le soldat fourbit ses armes, les marins préparent le branle-bas du combat, le savant, dans son laboratoire, cherche un nouvel engin de mort.

Les cadavres engraisseront la terre, les épis seront plus gros.

.

Le ciel se voile, l'atmosphère est lourde, de sinistres lueurs enflamment parfois le firmament. Ce ne sont pas seulement des points noirs que l'on voit à l'horizon, mais bien de gros nuages chargés d'électricité et, comme aux jours de chaleur lourde d'été, les larges gouttes qui tombent brûlantes sur le sol annoncent la tempête. Le vent précurseur de l'orage souffle de tous côtés ; où la foudre va-t-elle tomber ? qui sera foudroyé ?

Les diplomates anglais et russes renoncent à se duper, c'est la poudre qui va parler en Afghanistan. Sur la terre des Sésostris et des Ptolémées, les généraux européens s'agitent et se débattent pressés sans espoir.

Chez nous, sur notre propre sol. Riel, le proscrit, relève la tête et recommence l'échafaudage de 1870.

.

Samedi dernier, le cri : Aux armes ! est venu nous surprendre au réveil dans notre chère province si calme et si pacifique.

On se demanda avec étonnement si la chose était sérieuse.

Cela n'avait pas été poussé par un mauvais farceur, la nouvelle était vraie ; dès neuf heures du matin, les officiers du 65^{me} bataillon, qui avait reçu l'ordre de se tenir prêt à partir, étaient assemblés au quartier-général, et le soir même toutes les compagnies furent passées en revue par le colonel Ouimet.

Dire qu'il n'y avait pas d'absences serait peut-être aller trop loin, mais elles ont été rares, et à l'heure où vous lirez ces lignes, bien des yeux sont peut-être voilés de larmes.

Maris, frères, fiancés ont dû obéir à l'ordre venu d'Ottawa.

Et, chose triste, c'est presque la guerre civile, car c'est du sang à demi français qui coule dans les veines des Métis révoltés.

Ne vous étonnez donc pas si je vous parle si souvent des bruits de batailles, car l'air en est rempli, et chaque jour des quatre vents du ciel arrivent les échos de la grande voix du canon.

.

Les gens d'outre Rhin s'évertuent chaque jour à reprocher quelque chose aux Français.

Voici leur dernière trouvaille que je lis dans le *Journal de Francfort* :

“ La République, non contente d'avoir déjà la Légion d'honneur et les *Officiers d'académie*, s'est pressée de créer l'*Ordre de mérite agricole*, avec ruban rouge, blanc-vert. Total : trois.”

Si pas un écrivain français n'a encore répondu à cette balourdise, la réponse viendra du Canada, je la formule par une simple énumération des ordres allemands tels que donnés par l'*Almanach de Gotha*, source essentiellement allemande. Lisez et comptez :

Ordres : d'Albert l'Ours ; de la Fidélité ; du Mérite Militaire ; du Lion de Lochringen ; de Bershold ; de Saint-Hubert ; de Maximilien-Joseph ; de la Couronne de Bavière ; de Saint-Michel ; de Maximilien ; de Louis ; de Henri le Lion ; du Lion d'Or ; du Mérite de Philippe ; Militaire de la *Santité* ; Croix d'honneur de Lippe ; de la Couronne de Wendes ; du Mérite du duc Pierre-Frédéric-Louis ; de l'Aigle Noir ; de l'Aigle Rouge ; du Mérite Civil ; de la Couronne ; de la maison Hohenzollern ; de la Croix de Fer ; du Cygne ; de Crancelin ; de Saint-Henri ; d'Albert ; de la Vigilance ; de la maison Ernestine ; de Schwartzbourg ; de Wurtemberg ; d'Alga, etc., etc.

Sans compter une douzaine d'ordres spéciaux pour les *damés*.

Que dites-vous de ces farceurs du teutons ?

.

Nous sommes en pleine saison d'examen, on donne des prix un peu partout dans les différentes facultés qui pullulent dans notre pays, et Dieu sait si on attache un grand prix à ces distinctions.

Ce sont de charmantes illusions que j'ai perdues et dont je ris parfois quand je pense que j'ai eu au collège deux prix d'allemand, langue que j'ignore complètement, et qu'on m'a donné au collège McGill un prix de droit maritime, science dont je ne sais pas le premier mot.

Cela me fait songer à deux singulières anomalies.

Victor Hugo, dont personne, je crois, ne contestera le génie poétique, n'a pu obtenir, au collège, malgré ses supériorités multiples, qu'un *second accessit de physique*.

Et Alphonse Daudet, un de nos plus charmants conteurs, qui disait dernièrement n'avoir pu décrocher qu'un premier prix de gymnastique.

Vous me demanderez peut-être où je veux en venir ? mais à rien de plus que ceci : c'est qu'il ne

suffit pas de montrer un prix de vers latins pour prouver qu'on connaît sa prosodie, et que les succès de collègue ne sont pas toujours une garantie de savoir ni une preuve de dispositions spéciales.

.

Je serais un très mauvais chroniqueur si je ne vous parlais d'un événement qui a eu un grand retentissement à Montréal, et dont les conséquences intéressent tout le monde.

Un millionnaire canadien est mort. Les millionnaires sont assez rares chez nous pour qu'on leur consacre un mot quand ils disparaissent ; leurs richesses excitent tant de convoitises pendant leur vie, qu'on s'intéresse à leur destinée quand leur propriétaire est mort, et sitôt que les glas sonnent, on se demande involontairement si tout l'or qu'ils jussent a été bien acquis, et comment ils seront jugés par le tribunal impartial, et comment le seront devons tous comparaître.

De la vie de l'homme riche qui vient de mourir, je préfère ne rien dire — certains tableaux ne gagnent pas à être vus au grand jour — le silence m'est donc imposé par les plus strictes convenances, et je ne puis que vous parler de son testament.

Dieu aura peut-être pitié du pécheur endurci qui a su mourir en chrétien.

M. F.-X. Beaudry a donc fait deux parts de sa fortune : l'une est laissée à sa famille, composée de gens de bien, aimés et respectés, et dont l'honneur est sans tache ; l'autre est léguée au séminaire de Montréal avec entente qu'elle doit être employée à la fondation d'un orphelinat.

La dernière pensée du mourant a été pour les petits enfants, pour les siens et pour ceux qui, tout jeunes et pauvres, n'ont pas même de mère qui leur donne leur amour.

“ Pain merveilleux qu'un Dieu partage et multiplie !
“ Table toujours servie au paternel foyer !”

L'herbe poussera sur la tombe du mort et en effacera un jour la place, mais l'œuvre qu'il confie aux mains des dignes prêtres du séminaire restera.

Si les fautes du millionnaire étaient grandes, il a au moins compris que les prières de l'enfance seraient bien accueillies là-haut, et que les petits orphelins en demandant le pardon seraient agréables au ciel.

.

Il est un abus qui m'agace au possible et dont je me suis promis depuis longtemps de vous parler, afin de me décharger d'un ennui.

Presque chaque jour je vois des individus, des hommes et des femmes, traduits en Cour pour y répondre du délit de tenir une maison de désordre.

Ce que c'est qu'une maison de désordre est chose assez difficile à définir, au point de vue légal, et la preuve, c'est que les décisions du Recorder sont invariablement cassées par l'hon. juge Ramsay.

Je viens de dire qu'il y avait abus, je m'explique. Les trois quarts du temps voici comment les choses se passent :

Deux voisins s'entendent et viennent demander un mandat d'arrestation contre un troisième voisin qu'ils accusent de tenir une maison de désordre.

On arrête le malheureux, on arrête sa femme, on arrête ses enfants, un peu plus on emmènerait le chat et le serin.

Cela coûte une piastre, pas plus. Pour une piastre on fait arrêter toute la maisonnée.

En Cour la preuve est vite faite.

“ Cet homme est un paresseux, sa femme ne vaut guère mieux, ils chantent, boivent et dansent toute la nuit, et le jour ils en font autant. Les enfants sont la terreur du quartier.”

On appelle le gardien de la paix qui vient dire qu'en effet les témoins se sont plaints plusieurs fois, mais que lui n'a jamais rien entendu.

Cela suffit, néanmoins, et on envoie les accusés en prison pour deux, trois ou six mois.

Le témoignage rendu contre les prisonniers est absurde, stupide, invraisemblable, puisque ces gens là doivent, en fin de compte, dormir eux-mêmes quelquefois, mais on entend souvent des versions plus incroyables encore et toujours on condamne.

Ce n'est pas la faute des juges, sans doute, mais c'est à coup sûr la faute de quelqu'un ou de quelque chose, ce quelque chose s'appelât-il la loi.

Voyons, ne croyez-vous pas avec moi qu'avant d'en venir à cette dure extrémité de faire arrêter quelqu'un qui, je l'admets, vous empêche de dormir une fois par hasard, ne croyez-vous pas, dis-je, qu'on devrait au moins essayer d'un autre moyen. Pourquoi ne pas appeler les parties devant un tribunal de conciliation, comme on le fait en France dans une foule de cas ?

N'est-il pas possible d'arranger ces petites affaires de voisins en secret, dans le cabinet d'un juge, sans tout de suite mettre la police sur pied et amener devant deux cents personnes des gens dont tout le crime a été de danser ou de chanter un peu trop fort ?

On n'arrête nulle part les gens aussi souvent qu'en pays anglais, c'est-à-dire dans les pays où l'on se pique d'avoir le plus grand respect pour la liberté individuelle, je l'ai déjà dit, et l'événement le prouve tous les jours.

—Vous avez le recours en dommages, objectera-t-on, si l'accusation est fautive.

Ah, oui ! jolie ressource que le recours en dommages. On dépense deux cents piastres pour avoir un chelin d'indemnité. Mais il faut être riche pour se payer cette sorte de satisfaction !—et quand on est riche on n'est jamais arrêté.

On devrait aussi s'entourer de plus de renseignements sur la réputation et la manière de vivre des accusés, avant de les condamner. On commettrait ainsi moins de bévues involontaires.

.

Vous tous qui avez du sang normand ou breton dans les veines, vous allez tressaillir d'orgueil et de fierté.

Quoiqu'en disent certains mécontents, on ne dégénère pas en France et je n'ai jamais lu plus beau fait d'armes que celui que nous rapportent les derniers journaux d'Europe.

Vous savez que les Chinois ne sont pas des ennemis à dédaigner, qu'ils sont aussi bien armés que les Européens, qu'ils ont des canons Krupp et des fusils à aiguille et que ce sont d'autres hommes que les troupes du Mahdi, eh bien, trois cents soldats français viennent de tenir tête pendant un mois à vingt mille Chinois, *un* contre *soixante-sept* !

Cela s'est passé à Tuyen-Quan, retenez bien ce nom, il est désormais immortel.

Le douzième jour de siège était arrivé, une brèche énorme était faite aux remparts, chaque nuit on avait des attaques à repousser, pas de repos, pas de sommeil, et, pendant dix-huit jours encore, le commandant Dominé,—souvinez-vous aussi de ce nom—avec ses trois cents braves, tint l'ennemi à distance et repoussa sept assauts.

Ceci semble un récit des chevaliers de la Table Ronde, et cependant c'est vrai, tout ce qu'il y a de plus réel.

Soyez tranquille, aucun journal anglais n'en a soufflé mot.

Quel peuple sur terre peut citer des traits d'héroïsme pareils ?

Vive la France !

.

Hélas ! tout rayon de soleil ne fait que mieux ressortir l'ombre, un échec a frappé notre mère-patrie. On a été forcé d'évacuer Lang-Son, et l'armée française a perdu six cents hommes dans une rencontre.

Ce sont les hasards de la guerre.

Le ministère Ferry est tombé ; on envoie 50,000 hommes de renfort pour assiéger Pékin.

Autre mauvaise nouvelle, le général de Négrier est dangereusement blessé.

Que Dieu protège la France.

LÉON LEDIEU.

Les femmes qui se rencontrent dans le monde échangent des paroles si expansives et se donnent de tels témoignages d'intérêt, qu'il serait impossible à une âme droite et sincère de mettre en doute leur amitié. Cela dure ainsi tant qu'elles sont en présence les unes des autres ; qu'elles se séparent, et aussitôt elles se déchirent. On dirait, c'est une femme qui l'a remarqué, que chacune, au départ, a laissé sa caricature à l'autre.

VICTOR HUGO

CE siècle avait deux ans..... Les acclamations, les cris de guerre, mêlés au fracas des armes, ébranlaient de toutes parts les échos retentissants. Et tout ce tumulte de gloire, enfiévrant les cerveaux et les cœurs, avant de se changer, trop vite, en un formidable roulement de tonnerre, berçait de son harmonie grandiose les premiers sommeils d'un enfant aimé des dieux.

Puis, tout s'apaisa : bruit d'épées, hymnes de triomphe, imprécations de deuil et de défaite ; et il se fit un vaste silence, au milieu duquel se modulèrent, en harmonie enchanteresse, les doux sons d'une voix juvénile, plus pure que le pur cristal.

L'enfant prédestiné atteignait alors à peine les limites ensoleillées de la prime adolescence. Mais les abeilles du divin Platon butinaient déjà sur ses lèvres que devaient, plus tard, comme celles d'Israël, toucher des charbons ardents ; et la foule, surprise et charmée, battait des mains en criant au prodige !

Jamais, en effet, vocation ne révéla plus manifestement sa sublime origine ; jamais le sceau du génie n'imprima, plus lumineuse, son empreinte sur un jeune front. Jamais verbe plus sonore n'avait étonné l'oreille des hommes, jamais poésie plus vibrante, jamais strophes plus éclatantes n'avaient, d'une aile plus hardie, osé frapper la voûte des cieux.

L'esprit du pays et l'esprit du siècle, l'âme de la nature et l'âme de l'humanité s'étaient incarnés dans un être d'élection ; et tous les regards et tous les cœurs se tournèrent instinctivement vers lui.

Et les ans se sont succédés : toujours debout, toujours ferme, toujours inspiré, il se dresse aujourd'hui, colossal, dominant le siècle à son déclin. En lui se sont associés, dans un merveilleux accord, le génie des races antiques et le génie de la race française. Ronsard n'a pas eu plus de souplesse, Horace plus de saveur, Tibulle plus de charme, Virgile plus de grâce, Homère plus de grandeur. Nul autre, à l'image de son caprice, n'a forgé le rythme rebelle d'une main plus puissante et plus magistrale.

Aussi, a-t-il revivifié notre cher et doux langage, et restauré sa vigueur amoindrie, en lui rendant un éclat sans égal. Il a tout dit, tout exprimé, tout chanté en ses strophes vibrantes et frémissantes ; il n'est pas de sentiments de l'humaine nature qu'il n'ait pénétrés, pas de noblesse qu'il n'ait exaltée, pas de joie qu'il n'ait célébrée, pas de plaie qu'il n'ait pansée, pas de douleur qu'il n'ait consolée. Les mille voix de l'humanité passent par ses lèvres qui les multiplient à travers l'immensité, de même que les masques du théâtre grec décuplaient la voix des acteurs.

Au réveil de chaque aurore, comme le sphinx de la légende, il fait entendre un nouveau chant. D'ailleurs, son œuvre elle-même ne semble-t-elle pas une gigantesque statue de pur métal, armée d'un flambeau qui projette sur toute la terre sa resplendissante clarté ? Ou plutôt elle nous apparaît comme une montagne qui domine toutes les montagnes et dont le sommet inaccessible se perd dans l'insondable azur : des neiges étincelantes la couronnent ; mais des forêts et des prairies verdoyent sur ses vastes flancs, et le petit ruisseau frais et limpide y fait entendre son doux murmure, à côté des bruyantes cascades que forment les torrents fougueux.

Et lui, le poète ! il est la bonté et la force, il est le grand lion formidable et doux ; il est l'homme de notre temps, la gloire de la France, l'illumination de notre siècle ; il est le Maître, il est le Père !

Son nom a été l'éblouissement, l'adoration orgueilleuse et attendrie de notre jeunesse, après avoir été l'objet du culte de la génération qui nous avait précédés ; il restera cher entre tous aux générations qui viendront après la nôtre, aussi longtemps que la langue qu'il a illustrée sera connue de par le monde !

Et quant à nous, désormais, nous compterons, au nombre de nos joies profondes, cet honneur qui nous est donné de saluer Victor Hugo de notre

humble hommage, au seuil de sa quatre-vingt-quatrième année de gloire.

ROBERT VALLIER.

Voici comment Victor Hugo raconte lui-même son enfance, dans les *Feuilles d'Automne* :

Oata facta secutus,
Devise des Saint-John.

Ce siècle avait deux ans ! Rome remplaçait Sparte,
Déjà Napoléon perçait sous Bonaparte,
Et du premier consul déjà, par maint endroit,
Le front de l'empereur brisait le masque étroit.
Alors dans Besançon, vieille ville espagnole,
Jeté comme le grain au gré de l'air qui vole,
Naquit d'un sang breton et lorrain à la fois
Un enfant sans couleur, sans regard et sans voix
Si débile qu'il fut, ainsi qu'une chimère,
Abandonné de tous, excepté de sa mère,
Et que son cou ployé comme un frêle roseau
Fit faire en même temps sa bière et son breteau.
Cet enfant que la vie effaçait de son livre,
Et qui n'avait pas même un lendemain à vivre,
C'est moi,—

Je vous dirai peut-être quelque jour
Quel lait pur, que de soins, que de vœux, que d'amour,
Prodigués pour ma vie en naissant condamnée,
M'ont fait deux fois l'enfant de ma mère obstinée,
Ange qui sur trois fils attachés à ses pas
Épandait son amour et ne mesurait pas !

Oh ! l'amour d'une mère !—amour que nul n'oublie !
Pain merveilleux qu'un Dieu partage et multiplie !
Table toujours servie au paternel foyer !
Chacun en a sa part, et tous l'ont tout entier !
Je pourrai dire un jour, lorsque la nuit douteuse
Fera parler les soirs ma vieillesse conteuse,
Comment ce haut destin de gloire et de terreur
Qui remuait le monde aux pas de l'Empereur,
Dans son souffle orageux m'important sans défense,
A tous les vents de l'air fit flotter mon enfance.
Car, lorsque l'aquilon bat ses flots palpitants,
L'Océan convulsif tourmente en même temps
Le navire à trois ponts qui tonne avec l'orage,
Et la feuille échappée aux arbres du rivage !

Maintenant, jeune encore et souvent éprouvé,
J'ai plus d'un souvenir profondément gravé,
Et l'on peut distinguer bien des choses passées
Dans ces plis de mon front que creusent mes pensées,
Certes, plus d'un vieillard sans flamme et sans cheveux
Tombé de lassitude au bout de tous ses vœux,
Pâlirait, s'il voyait, comme un gouffre dans l'onde,
Mon âme où ma pensée habite comme un monde.
Tout ce que j'ai souffert, tout ce que j'ai tenté,
Tout ce qui m'a menti comme un fruit avorté,
Mon plus beau temps passé sans espoir qu'il renaisse,
Les amours, les travaux, les deuils de ma jeunesse,
Et quoique encore à l'âge où l'avenir sourit,
Le livre de mon cœur à toute page écrit !

Si parfois de mon sein s'envolent mes pensées,
Mes chansons par le monde en lambeaux dispersées
S'il me plaît de cacher l'amour et la douleur
Dans le coin d'un roman ironique et railleur ;
Si j'ébranle la scène avec ma fantaisie ;
Si j'entre-choque aux yeux d'une foule choisie
D'autres hommes comme eux, vivant tous à la fois
De mon souffle et parlant au peuple avec ma voix ;
Si ma tête, fournaise où mon esprit s'allume,
Jette le vers d'airain qui bouillonne et qui fume
Dans le rythme profond, monde mystérieux
D'où sort la strophe ouvrant ses ailes dans les cieux ;
C'est que l'amour, la tombe, et la gloire et la vie,
L'onde qui fuit, par l'onde incessamment suivie,
Tout souffle, tout rayon, ou propice ou fatal,
Fait reluire et vibrer mon âme de cristal,
Mon âme aux mille voix, que le Dieu que j'adore
Mit au centre de tout comme un écho sonore !

D'ailleurs j'ai purement passé les jours mauvais,
Et je sais d'où je viens, si j'ignore où je vais.
L'orage des partis avec son vent de flamme
Sans en altérer l'onde a remué mon âme ;
Rien d'immonde en mon cœur, pas de limon impur
Qui n'attendit qu'un vent pour en troubler l'azur !
Après avoir chanté, j'écoute et je contemple,
A l'Empereur tombé dressant dans l'ombre un temple
Aimant la liberté pour ses fruits, pour ses fleurs,
Le trône pour son droit, le roi pour ses malheurs ;
Fidèle enfin au sang qu'ont versé dans ma veine
Mon père vieux soldat, ma mère Vendémienne !

Juin, 1820.

NOTES ET IMPRESSIONS

Dans les spéculations financières comme dans les batailles, il y a ce qu'on nomme la chair à canon.—OCTAVE FEUILLET.

Beaucoup de petites choses qui ne sont rien, lorsqu'on en rit, deviennent des afflictions si on les prend trop au sérieux.—Mme CARLYLE.

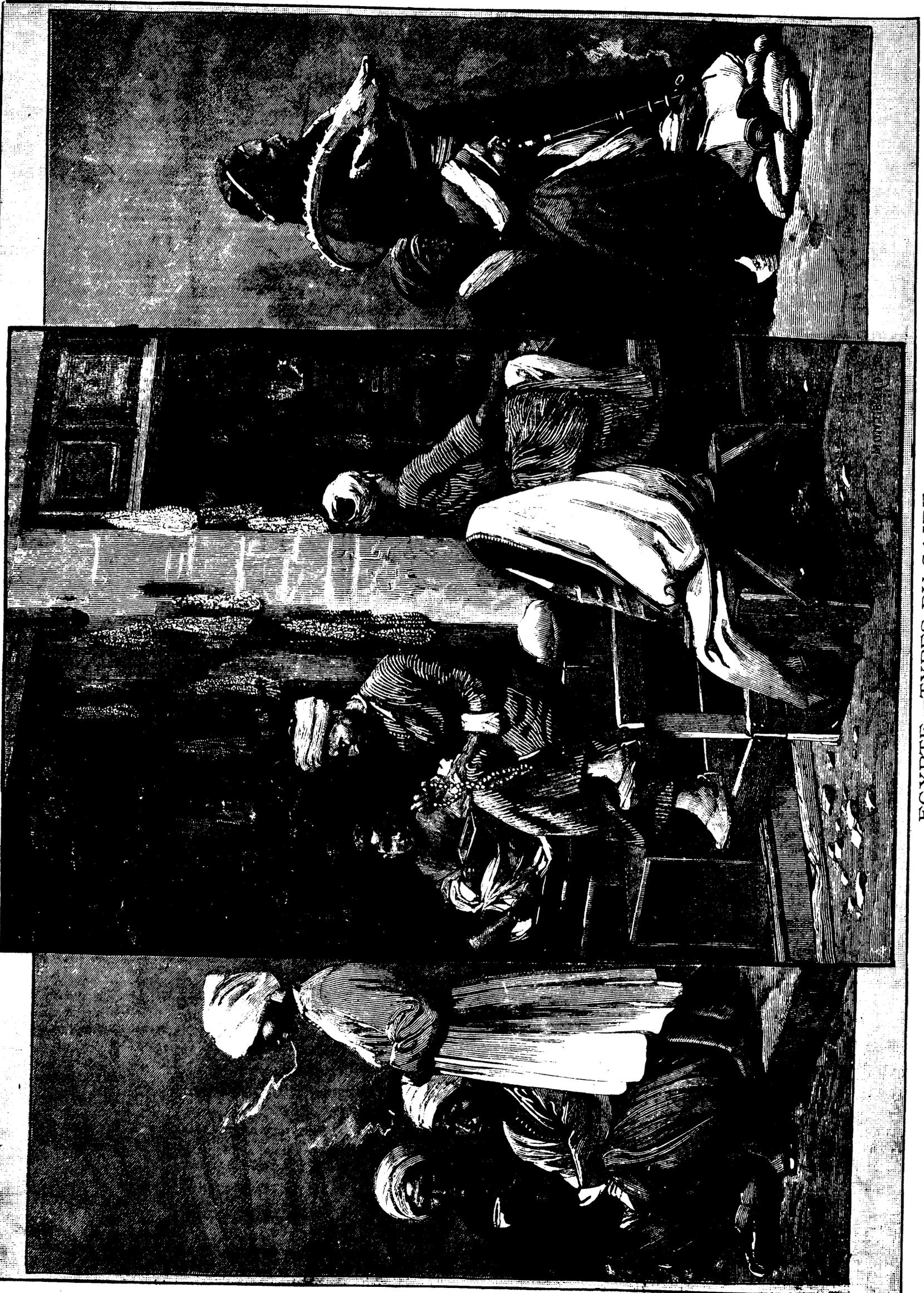
La nature n'a évidemment pas voulu que l'homme regardât en arrière, puisqu'elle lui a mis les yeux par devant.—Mme CARLYLE.

C'est voler que de vivre dans le monde sans essayer de le rendre meilleur.—Miss JAWET.

Quand la jalousie ne flatte pas une femme, elle la blesse.—A. DELPIT.

On dit qu'il y a beaucoup d'enfants mal élevés ; j'en connais encore plus qui ne sont pas élevés du tout.—G.-M. VALTOUR.

La calomnie est comme les poisons de Mithridate : quand elle ne tue pas, elle rend invulnérable.



EGYPTE.—TYPES DU CAIRE.

LA
PORTEUSE DE PAIN

—o—
PREMIÈRE PARTIE.—(Suite.)
—o—

XXV

AINSI, s'écria madame Bertin avec une indicible stupeur, ainsi, cette femme, cette malheureuse, que mon frère m'avait demandé de prendre auprès de moi pour assurer à la mère et au fils une existence heureuse, aurait conçu le monstrueux projet d'assassiner son bienfaiteur ! Est-ce possible ! Ne vous abusez-vous pas, monsieur Ricoux ! N'êtes-vous point le jouet d'une erreur ? Parfois la justice s'égare. Une femme n'aurait-elle pas été trahie par ses forces ? Dans cet assemblage inouï de crimes, il me semble voir la main d'un homme.

—Les preuves les plus écrasantes se réunissent contre Jeanne Fortier, madame, répondit sentencieusement le caissier. Aucun doute ne peut subsister. Monsieur le juge d'instruction, chargé de l'affaire, vous l'affirmera comme moi.

Madame Bertin ne formula point d'objections, mais elle ne se sentait pas convaincue. Le caissier reprit :

—Le juge d'instruction vous prie de vous présenter à son cabinet le plus tôt possible. Il m'a chargé de vous le dire. Je vous donnerai son nom par écrit.

—J'irai.

—Maintenant, causons des affaires de mon cher et regretté patron. Il avait toute confiance en moi, et j'ose dire que je le méritais. La tenue de mes livres était irréprochable.

—Les livres sont détruits ?

—Jusqu'au dernier feuillet, madame ; mais je me fais fort de les reconstituer. J'ai tous les comptes dans ma mémoire.

—Au moment du sinistre mon frère avait-il de l'argent en caisse ?

—Oui.

—Une forte somme ?

—Trop forte, hélas !

—Et tout est perdu ?

—Tout.

—Alors, nous sommes en face d'un passif considérable ?

—Près de deux cent mille francs.

—Deux cent mille francs ! répéta Mme Bertin avec épouvante. Comment les payer ? C'est impossible, puisque je n'ai pas de fortune, et la mémoire de mon pauvre frère sera insultée !

—Ceci n'est point à craindre, madame, répondit le caissier. Qui donc insulterait à la mémoire de mon cher patron ?

—Ceux à qui sa mort fera perdre de l'argent.

—Ils ne seraient pas injustes à ce point ! Personne n'ignore que monsieur Labroue était l'honneur en personne, la probité même ! Un crime vient de trancher cette existence toute de travail et de loyauté ! On n'accuse pas votre malheureux frère, madame, on le plaint. On plaint aussi son fils, un enfant qui, à cette heure, n'a plus que vous pour appui ! Rassurez-vous, d'ailleurs, madame. Les sommes que devait monsieur Labroue seront intégralement payées.

—Par qui ?

—Par les compagnies auxquelles mon regretté patron avait assuré l'usine et son matériel. Ces compagnies sont solides ; elles fourniront des sommes au moins égales à celles du passif. Donc, je vous le répète, tout sera payé, et votre frère ne fera pas perdre un sou à qui que ce soit !

—Les compagnies d'assurances sont-elles prévenues du sinistre ?

—Ce matin, à la suite des lettres que j'avais écrites, leurs inspecteurs sont venus dresser procès-verbal. Si (chose qui me semble impossible) on soulevait quelques difficultés, quelques contestations de détail, je vous engagerais à intervenir comme sœur de M. Labroue et comme tutrice de son seul héritier, car le conseil de famille vous nommera certainement tutrice de votre neveu.

—J'interviendrai s'il le faut, sinon moi-même,

du moins en laissant procuration à l'homme d'affaires de mon frère.

—Je l'ai vu ce matin ; il attend votre visite.

—Je passerai à son cabinet. Ainsi, tout est perdu, ajouta madame Bertin avec un soupir, l'enfant de mon frère ne possédera rien !

—Il lui restera le terrain sur lequel s'élevaient les constructions de l'usine.

—Ce terrain, sans les constructions, est d'une valeur bien minime et difficilement réalisable. Heureusement Lucien ne me quittera point, et le peu que j'ai lui restera après moi. C'est le pain assuré... Vous avez l'autorisation de faire procéder au service funèbre de mon pauvre frère ?

—Oui, madame. Ce service est commandé pour trois heures.

Madame Bertin prit les mains du caissier et les serra.

—Je vous remercie, dit-elle, je vous remercie du fond du cœur, de toutes les preuves d'affection et de dévouement que vous donnez à celui qui n'est plus.

—J'étais très attaché au patron, répliqua le caissier, il avait toujours été bon pour moi. C'est lui que je regrette aujourd'hui et non ma position perdue.

La conversation fut interrompue par l'arrivée de l'homme d'affaires dont parlait Ricoux quelques minutes auparavant. Il venait à Alfortville prendre les renseignements sur les lieux mêmes. Madame Bertin, qui le connaissait, s'entretint longuement avec lui et lui recommanda de défendre par tous les moyens légaux les intérêts de l'héritier.

—Faites en sorte qu'on ne soit point obligé de vendre les terrains, ajouta-t-elle ; on en tirerait peu de chose aujourd'hui, et peut-être plus tard mon neveu pourra-t-il faire reconstruire l'usine de son père.

Dans l'après-midi de ce même jour, on arrivait de tous côtés pour l'heure du convoi. Amis, clients, fournisseurs, ouvriers, gens du pays et des environs, venaient rendre un dernier hommage à l'homme de bien qu'ils avaient connu, aimé et estimé. Le corps fut conduit à l'église et au cimetière au milieu du recueillement et de la tristesse de tous les assistants. Madame Bertin se rendit ensuite à Paris avec le caissier, qui l'accompagna au palais de justice, dans le cabinet du juge d'instruction. Ce magistrat les reçut à l'instant même.

—Tout d'abord je dois vous apprendre, madame, dit-il, que le crime effroyable qui vous met en deuil sera puni. Je compte recevoir, avant la fin du jour, la nouvelle que la misérable femme dont la culpabilité n'est point douteuse, est aux mains de la justice.

XXVI

—Hélas ! murmura madame Bertin, cela ne me rendra pas mon frère !

—Malheureusement non, mais du moins il sera vengé ! répondit le juge d'instruction ; puis il ajouta : J'ai tenu à vous voir, madame, afin d'être fixé d'une manière absolue sur le moment du retour de monsieur Labroue. Votre frère, m'a-t-on dit, était allé chez vous, à Saint-Gervais, visiter son enfant malade.

—Oui, monsieur, appelé en toute hâte par une dépêche de moi. Mon neveu, le petit Lucien, venait d'être atteint d'une angine pouvant amener de graves complications. La présence du père me semblait indispensable. Quand mon frère arriva, la situation s'était favorablement modifiée, l'enfant allait mieux, tout danger avait disparu. Mon frère fut aussitôt rassuré, et, des affaires importantes nécessitant son retour à l'usine, il repartit le lendemain au lieu de passer deux jours auprès de moi, comme il en avait eu d'abord l'intention.

—Et comme il nous l'avait annoncé, ajouta le caissier Ricoux.

—Par quel train est-il reparti le lendemain de son arrivée ?

—Par l'express de quatre heures quarante-cinq minutes du soir.

—Il se trouvait alors vers neuf heures à Paris où il s'est arrêté assez longtemps pour des motifs qui nous sont inconnus, et il est arrivé à l'usine au moment précis où l'incendiaire commençait son crime. L'incendiaire, surprise, l'a tué.

—Une femme, fit observer madame Bertin. Est-ce probable ? Est-ce possible ?

—Nous n'avons à cet égard aucun doute, répliqua le magistrat. Vous savez quelle est cette femme ?

—Oui, Jeanne Fortier, la veuve d'un ouvrier tué à l'usine, et à laquelle mon frère s'intéressait vivement.

—Vous ignorez sans doute que monsieur Labroue venait de retirer à Jeanne Fortier l'emploi qu'il lui avait confié et qu'elle ne remplissait pas d'une façon satisfaisante ?

—Non monsieur, je ne l'ignore pas, mais ce renvoi ne constituait point une disgrâce pour Jeanne Fortier et ne lui causait aucun préjudice. Son remplacement par un homme était utile, voilà tout. Mon frère ne voulait pas laisser sans ressources la veuve de son employé. Le jour même de sa mort, il m'avait priée de la prendre chez moi, ainsi que son fils, et la chose était convenue entre nous.

—Jeanne Fortier connaissait-elle cette démarche de monsieur Labroue ?

—Je ne crois pas.

—Alors l'ignorant, elle poursuivait son œuvre de vengeance.

—Est-ce certain ?

—Je vous répète, madame, que le doute est impossible. Nous avons recueilli contre elle des charges accablantes. Sa disparition seule serait une preuve suffisante de culpabilité.

—Il est vrai que sa fuite est étrange, dit madame Bertin. Mais ne se peut-elle attribuer à l'épouvante aussi bien qu'au crime ?

—Eh madame ! qu'aurait pu craindre Jeanne Fortier innocente ? D'ailleurs ses achats de pétrole démontrent non seulement le crime, mais la préméditation.

—Quels mobiles auraient fait agir la malheureuse ?

—La vengeance, d'abord.

—Et ensuite ?

—La cupidité.

—A-t-elle volé ?

—Si ce n'est pas prouvé, c'est du moins plus que probable. Monsieur Labroue a été tué dans le couloir conduisant à son cabinet. C'est là qu'on a relevé son cadavre. Pourquoi l'assassin se trouvait-il en cet endroit, sinon pour y voler la somme considérable dont il connaissait la présence dans la caisse ?

—Ceci n'est qu'une supposition.

—Cette supposition deviendra une certitude lorsque nous aurons fait fouiller les décombres pour y chercher des parcelles d'or fondu, qui ne peuvent manquer de s'y trouver si le vol n'a point été commis.

—Bref, vos soupçons ne se portent que sur Jeanne Fortier ?

Le juge d'instruction attacha sur madame Bertin un regard où se lisait une curiosité très vive.

—Personne ne nous a été signalé, fit-il ensuite. Auriez-vous, madame, des doutes à l'endroit de quelqu'un ?

—Je dois, monsieur, vous dire tout ce que je sais, et même tout ce que je pense. J'ai eu avec mon frère un long entretien le jour où il est venu voir son fils malade à Saint-Gervais. Vous savez que mon frère était un inventeur qui passait sa vie à chercher des progrès et des innovations dans la mécanique industrielle ?

—Je sais comme tout le monde, madame, que monsieur Labroue était un savant et un chercheur.

—Mon frère m'a fait une confidence.

—Laquelle ?

—Il venait d'inventer une mécanique à guillocher les surfaces courbes, qui devait lui constituer en peu de temps, croyait-il, une grande fortune ; tous ses plans étaient achevés dans le plus grand secret ; il allait les mettre à exécution d'un moment à l'autre.

—Eh bien, madame ?

—Je viens de vous dire que les plans étaient achevés dans le plus grand secret. C'est inexact.

—Monsieur Labroue s'était-il donc confié à quelqu'un ?

—Oui.

—A qui ?

—A un homme qui pourrait avoir eu l'idée de

s'emparer de l'invention de mon frère, de l'exploiter pour son propre compte, et de s'enrichir au détriment de l'inventeur véritable. Ceci admis, le vol, l'incendie de l'usine, l'assassinat du patron, tout s'expliquerait, car je ne puis croire qu'une femme, quelles que soient d'ailleurs son énergie, sa force physique et sa haine, puisse accomplir une pareille œuvre de destruction.

—A quelle personne monsieur Labrous avait-il confié son secret ?

—A un contremaître de son usine.

—Le nom de ce contremaître ?

—Jacques Garaud.

—Le caissier Ricoux bondit. Le juge d'instruction eut un geste de commisération presque railleuse.

—Vous vous égarez, madame, fit-il ensuite.

—Je m'égare.

—Certes, madame ! S'il est un homme qu'aucun soupçon ne puisse atteindre, c'est celui que vous désignez.

—Pourquoi ?

—Parce qu'il est mort.

—Mort ! s'écria madame Bertin.

—Oui, madame. Mort victime de son dévouement en se précipitant au milieu des flammes pour aller sauver les papiers et la caisse de monsieur Labroue !

—Cela, je l'affirme ! ajouta Ricoux. J'ai vu, de mes yeux vu, le toit du pavillon s'effondrer sur lui, et l'engloutir dans une fournaise tellement ardente que nous ne pourrions pas même retrouver son cadavre ! Jacques Garaud fut un martyr du devoir ! Honneur à son souvenir !

—Mort ! répéta madame Bertin. Vous avez raison, monsieur, je m'égare. Pardonnez-moi une accusation folle ! On ne m'avait point parlé de la fin tragique de ce brave homme.

—Je n'ai rien à vous pardonner, madame, répondit le juge. Vous voulez, comme nous que l'assassinat de votre frère soit puni, et vous cherchez, c'est bien naturel. Mais croyez-moi, le véritable, le seul coupable, est l'odieuse créature que tout désigne, que tout accuse. C'est Jeanne Fortier !

Puis il ajouta :

—Vous n'avez pas d'autres éclaircissements à nous donner, madame ?

—Non, monsieur.

—Je vous rends donc votre liberté. Si de nouveau j'ai besoin de vous, j'aurai l'honneur de vous écrire.

—Je serai toujours à vos ordres.

Madame Bertin et le caissier Ricoux quittèrent le cabinet du juge d'instruction.

* * *

Jeanne et son fils, — nos lecteurs le savent, — avaient reçu chez le curé Laugier les premiers soins que nécessitait son état. Une tasse de bouillon et un peu de vieux vin de Bordeaux réconfortèrent les deux pauvres créatures brisées de fatigue et mourant de faim. Les premières paroles de Jeanne furent celles-ci :

—Dieu vous récompensera de votre bonté, monsieur ! Que serions-nous devenus sans vous, mon enfant et moi ?

—Tout à l'heure vous dejeunerez solidement, dit la sœur du curé pour couper court aux effusions de gratitude de madame Fortier. Vous prendrez ensuite un repos dont vous paraissez avoir un grand besoin. Vous avez beaucoup marché ?

—Oh ! oui, madame, beaucoup, beaucoup, s'écria Georges qui n'avait point quitté son joujou. Aussi je suis bien fatigué, et pourtant petite mère m'a porté presque tout le temps.

—Eh bien ! tu vas dormir un peu, mon mignon, en attendant le déjeuner, fit madame Darier en embrassant l'enfant, et vous aussi, pauvre femme, ajouta-t-elle en s'adressant à Jeanne. Brigitte a préparé pour vous un lit sur lequel vous pourrez vous étendre.

La jeune femme éclata en sanglots. La reconnaissance débordait de son cœur gonflé.

—Oh ! merci ! merci ! balbutia-t-elle.

—Veuillez me suivre.

—Madame, demanda Georges, je peux emporter mon petit cheval, n'est-ce pas ?

—Oui, mon mignon, emporte-le.

Jeanne avait pris la main de son fils. Tous deux accompagnèrent madame Darier à la chambre disposée pour eux.

—Dormez en paix, leur dit la sœur du desservant. On viendra vous réveiller pour le déjeuner.

—Encore une fois, merci, madame, et soyez bénie !

—Oh ! oui, madame, ajouta Georges en prenant et en pressant contre ses lèvres la main de Clarisse Darier.

Celle-ci sentit deux larmes couler sur ses joues. Elle embrassa de nouveau l'enfant et sortit pour cacher l'émotion qui l'envahissait. Etienne Castel et l'abbé Laugier, quand elle les rejoignit, causaient.

—Vous parlez de cette pauvre mère et de son enfant, n'est-ce pas ? leur demanda-t-elle.

—Oui, madame, répondit le jeune peintre, et nous cherchions à deviner quel concours de circonstances l'avaient conduite à la porte de la cure, exténuée de fatigue et mourant de faim.

XXVII

—“ Les drames de la misère ! ” comme on l'imprime dans les journaux, fit le curé.

—Les jeunes filles trompées ; les jeunes femmes abandonnées par leurs maris et forcées de lutter seules avec un enfant contre les difficultés de la vie sont nombreuses ; reprit Etienne. L'infortunée qui nous occupe est peut-être de celles-là.

—Elle n'appartient point à ce pays, dit Clarisse, sa fatigue prouve qu'elle vient de loin.

—Et son visage, portant l'empreinte de profondes douleurs, atteste qu'elle a bien souffert, ajouta l'ecclésiastique.

—Visage plein d'expression et que je dessinerai certainement ! s'écria l'artiste.

—Que penses-tu faire pour elle, mon frère ? demanda madame Darier.

—Ce que nous faisons pour tous ceux qui viennent s'adresser à nous, ma sœur. Lui donner un secours d'argent quand elle sera bien reposée, et lui laisser continuer sa route.

—Ne l'interrogez-vous point ? fit Etienne.

—L'interroger ? Pourquoi ?

—Pour savoir. Cette femme a je ne sais quoi de préoccupé, d'inquiet, dans la physionomie. Je ne serais pas très surpris qu'elle ait quelque chose à se reprocher.

—Soit, je la questionnerai, mais seulement pour pouvoir lui donner un bon conseil. Si préoccupé d'ailleurs que soit son regard, quelque inquiétude que sa physionomie exprime, je crois que cette femme est très pauvre, très malheureuse, mais très honnête. Nous verrons si je me trompe.

Faute de renseignements, la conversation au sujet de Jeanne était épuisée. Monsieur Laugier rouvrit son bréviaire. Etienne reprit ses pinceaux, puis les abandonna pour saisir un crayon et essayer d'esquisser de mémoire, sur une feuille de son carnet, les traits de la voyageuse inconnue.

La sonnette de la grille résonna de nouveau, et le facteur rural entra dans le jardin, apportant au curé une lettre et le journal, qui chaque jour, à la même heure, arrivait de Paris. Monsieur Laugier déchira d'abord l'enveloppe de la lettre et parcourut le contenu qui n'avait pas d'importance. Il rompit ensuite la bande de son journal, le déplia et se mit à le lire avec lenteur, ne passant pas une ligne du texte. Bientôt il arriva à la seconde page, où s'étalait un long article sous cette rubrique :

UN DOUBLE CRIME.

L'abbé commença la lecture de cet article. A mesure qu'il avançait dans cette lecture, ses sourcils se fronçaient et il laissa tout à coup échapper une exclamation qui fit tressaillir Etienne en le distrayant de son travail. Il leva la tête.

—Vous trouvez dans le journal quelque chose qui vous intéresse, mon cher abbé ? demanda-t-il.

—Qui m'intéresse au plus haut point et qui va vous intéresser aussi, répondit le prêtre ; c'est étrange et c'est effrayant.

—Quoi donc ? fit madame Darier qui sortait en ce moment de la maison.

—Approchez-vous de moi tous deux, dit le curé en baissant la voix ; asseyez-vous et écoutez.

Etienne et Clarisse fort intrigués prirent chacun un siège et s'assirent à la droite et à la gauche de l'ecclésiastique. D'une voix toujours contenue, l'abbé Laugier commença :

“ Dans la nuit d'avant-hier à hier, un double crime a été commis à Alfortville, crime prémédité longuement et exécuté avec un effroyable sang-froid. L'importante usine de l'ingénieur Jules Labroue, située à quelque distance de toute habitation dans la plaine d'Alfortville n'existe plus. L'incendie allumé par une main infâme n'a laissé que des ruines, et l'ingénieur lui-même, revenant de voyage à l'improviste au milieu de la nuit, a été assassiné par l'incendiaire surpris en flagrant délit de vol. L'ingénieur Labroue n'est point la seule victime. Le contremaître, Jacques Garaud, n'écoulant que son dévouement, a trouvé la mort au milieu des flammes en essayant d'opérer le sauvetage de la caisse.

“ L'usine était gardée la nuit par une femme, Jeanne Fortier. Tout désigne cette femme, comme ayant commis ce double crime ; pour se venger de son renvoi décidé deux jours auparavant par M. Labroue. La misérable créature a pris la fuite avec son enfant, laissant le feu allumé par elle à l'aide du pétrole achever son œuvre de destruction.

“ Le parquet de Paris et la préfecture de police ont pris les mesures nécessaires pour que Jeanne Fortier n'échappe point au châtement qu'elle mérite. Son signalement a été télégraphié à toutes les brigades de gendarmerie. Nous le recevons nous-même avec prière de l'insérer. Le voici : “ Vingt-six ans, taille un peu au-dessus de la moyenne, très bien proportionnée. Chevelure abondante d'un blond fauve, traits réguliers, grands yeux d'un bleu foncé, pâleur mate, allure décidée. Jeanne Fortier est accompagnée d'un enfant de deux ans et demi.”

“ Là s'arrêtait le signalement. Clarisse Darier et Etienne Castel avaient écouté avec une anxiété croissante la lecture de l'article qui précède. Quand l'abbé eut achevé, madame Darier s'écria :

—Mais c'est, de point en point, le portrait de la femme recueillie par nous ! Cet enfant de deux ans et demi, cette fatigue, cet épuisement. La malheureuse fuyait le théâtre de ses crimes !

—Silence, ma sœur, dit vivement le curé. Cette femme est ici sous mon toit, dans la maison du représentant de Dieu sur la terre ; ne nous hâtons pas de l'accuser ! Si elle est coupable, nous le saurons.

—Et, alors, tu la livreras ?

—Je ne la dénoncerai pas. Je laisserai à la justice le soin de la trouver.

Brigitte vint annoncer que le déjeuner étant servi, on pouvait se mettre à table.

—Et cette femme ? et cet enfant ? demanda le prêtre.

—Je les ai réveillés, monsieur le curé, et j'ai mis leurs couverts à côté du mien, dans la cuisine.

—Vous avez bien fait. Prenez soin d'eux. Après déjeuner je les verrai.

Pendant le repas, l'abbé Laugier évita de parler de Jeanne. En quittant la table, il dit à Brigitte :

—Vous nous servirez le café dans le jardin. Vous ajouterez une tasse pour l'étrangère, et dans un instant vous nous l'amènerez.

—Oui, monsieur le curé.

Brigitte, docile aux ordres qui lui avaient donnés, et d'ailleurs naturellement charitable, avait entouré de soins et d'égards Jeanne et Georges. Deux heures de sommeil, suivies d'un repos substantiel avaient suffi pour rendre des forces et de l'énergie à la pauvre mère fugitive. Pendant le déjeuner, Brigitte ne s'était point fait faute de questionner Jeanne, sans obtenir de réponses précises à ses questions. Le seul désir exprimé par la jeune femme était celui de trouver une place dans le pays.

—Vous prendrez tout à l'heure le café au jardin avec monsieur le curé, lui dit la vieille servante, et vous en profiterez pour lui expliquer vos souhaits.

—Croyez-vous qu'il voudra bien s'occuper de moi ?

—Certes oui, je le crois. Monsieur le curé ne songe qu'à faire du bien, il connaît beaucoup de monde, il vous trouvera une bonne “ condition,” où vous serez heureuse. Ne craignez rien.

Jeanne se demandait :

—Dieu prendrait-il enfin pitié de moi ? Est-ce pour me sauver qu'il m'a conduite ici ?

Un coup de sonnette avertit Brigitte qu'elle pouvait servir le café. L'abbé Laugier, Etienne et Mme Darier descendaient au jardin. L'artiste tirait de sa poche le carnet sur lequel il avait commencé, de mémoire, à crayonner le portrait de l'inconnue. Brigitte amena la veuve de Pierre Fortier, suivie du petit Georges qui, redevenu gai, traînait joyeusement derrière lui son "dada" de carton. D'un rapide coup d'œil le prêtre examina la physionomie de Jeanne, tandis que Clarisse éloignait sa chaise de la table avec un sentiment d'involontaire répulsion.

—Approchez-vous, madame, et asseyez-vous, dit l'abbé en désignant un siège. Un peu de café vous fera grand bien.

Jeanne, confuse et très émue, s'avançait timidement.

—Asseyez-vous, répéta monsieur Laugier.

La jeune femme obéit. Le petit Georges s'approcha du prêtre.

—Monsieur le curé, lui dit-il, voulez-vous me permettre de jouer dans le jardin ? Je ne toucherais pas aux fleurs.

—Oui, oui, va, mon enfant.

—Merci, monsieur le curé.

Le bambin embrassa sa mère et s'éloigna en faisant rouler son cheval sur le sable fin des allées. Brigitte servait le café. Etienne, ses crayons à la main, rectifiait les lignes de l'esquisse pour laquelle Jeanne posait à son insu.

—Vous allez mieux, n'est-ce pas, madame ? demanda le prêtre à la jeune femme.

—Oh ! oui, monsieur, beaucoup mieux, grâce à vous ! Mes forces sont revenues.

—Complètement ?

—Presque complètement.

—Assez, enfin, pour vous permettre de continuer votre voyage ?

Jeanne rougit et, avant de répondre, hésita. L'abbé s'aperçut de cette rougeur, de cette hésitation, et reprit :

—Chevry n'est point le but de votre voyage, je suppose ? Vous ne comptez pas rester dans le village où vous êtes ?

XXVIII

—Je voudrais y rester, balbutia Jeanne tremblante ; je voudrais être au but de mon voyage.

—Comment cela ? demanda l'abbé.

—Quand j'ai sonné à votre porte, brisée de fatigue, presque mourante, tenant mon fils dans mes bras, je venais solliciter à genoux votre appui.

—Vous venez chez moi ? s'écria M. Laugier surpris.

—Oui, monsieur le curé. On m'avait indiquée votre demeure.

—Qu'aviez-vous à me demander ?

—De m'aider à trouver dans ce village une place, un emploi, si modeste fût-il, me permettant de vivre et d'élever mes deux enfants.

—Vous avez deux enfants ?

—Oui, monsieur, une petite fille de sept mois, en nourrice, et mon petit Georges qui a deux ans et demi.

—Mais, le père de vos enfants ?

Jeanne essuya deux grosses larmes coulant sur sa joue, et répondit d'une voix à peine distincte :

—Il est mort.

—Ah ! vous êtes veuve ?

—Oui, monsieur.

—Pourquoi est-ce à Chevry que vous venez chercher du travail ? Chevry n'est qu'un hameau, et on s'y place plus difficilement que dans un centre plus peuplé. Avant de venir ici, n'habitez-vous pas une ville et n'aviez-vous pas un emploi ?

—Si, monsieur, j'avais un emploi.

—Vous l'avez quitté ?

—Malgré moi. J'ai été renvoyée, non pour cause d'inconduite, mais parce que je ne réunissais pas certaines conditions nécessaires. Je devais dans quelques jours quitter ma place. Une triste circonstance m'a fait l'abandonner plus tôt.

—Et vous voyagez à pied avec votre enfant ? Etiez-vous donc absolument sans ressources ?

—Oui, monsieur. J'avais six sous. Ils m'ont servi hier à nourrir à peu près mon petit Georges.

—Pour vous chercher une place, pour vous présenter quelque part, il faut que je sache qui vous êtes. Avez-vous des papiers attestant votre identité ?

La jeune femme se mit à trembler de tout son corps.

—Des papiers ? balbutia-t-elle.

—Oui. Vous devez bien comprendre que pour être admise dans une maison quelconque, vous, étrangère au pays, il faudra donner des références. Personne, sans cela, ne consentirait à vous accepter.

Jeanne devint livide. Se faire connaître c'était dire : Je suis la femme qui s'est enfuie de l'usine incendiée. Je suis la femme que tout le monde accuse, et, comme un misérable s'est arrangé pour me perdre, je ne puis me justifier.

La situation semblait sans issue. De quelque côté que se tournât la veuve du mécanicien, l'abîme ! Le trouble de la malheureuse n'échappa point au prêtre.

—Comment vous nommez-vous ? poursuivit-il.

—Jeanne, répondit la jeune femme.

—C'est un prénom cela. Puisque vous avez été mariée vous devez porter le nom de votre mari.

—Oui, monsieur le curé.

Eh bien ! Ce nom ?

Le mensonge, l'hésitation même, devenaient impossibles. Il fallait se livrer.

—Jeanne Fortier, bégaya la fugitive.

—Jeanne Fortier ! répéta M. Laugier. Et vous venez d'Alfortville.

La victime de Jacques Garaud, tout effarée, se leva d'un bond.

(La suite au prochain numéro.)

CHRONIQUE

EST d'Ottawa que nous vient l'exemple. Regardez arriver une dame au parlement. Les portières s'ouvrent et se ferment à grand fracas, et la belle mondaine saute avec grâce sur le pavé, montrant sa bottine à haut talon, un froufrou de dentelles, un museau rose poudré de riz, des lèvres rouges, un joli déhanchement sous la casaque de fourrure, et tout disparaît.

Ces exquises poupées, roulées dans leur luxe, font tourner les petites cervelles et content, avec de petites voix de flûtes, des petits riens aux petits messieurs qui ont des carreaux dans l'œil.

Y a-t-il réception chez le gouverneur, on emploiera tous les artifices possibles pour que la richesse de la toilette supplée à l'ampleur qui lui manque. On s'habille beaucoup dans le jour et on se déshabille étrangement le soir. La mode de se mettre en peau, comme on disait au dix-huitième siècle, prend de la vogue ; les épaules de nac. e rose et les bras de marbre sont à l'ordre du jour.

Cette manière de s'habiller est empruntée au luxe des cours. On veut faire revivre ce temps où des créatures adorables, portant des diamants de l'eau la plus pure et des plumes arrachées aux oiseaux des *Mille et une Nuits*, tenaient "bureau d'esprit" et se faisaient gloire de rivalité avec les philosophes et les savants. La physionomie éclatait d'intelligence, le grand luxe formait l'accord parfait avec le front où se lisait une pensée, des yeux qui exprimaient tant de choses fines, une bouche dont on devinait le trait prêt à être lancé.

Mais je crois que de nos jours on ne s'occupe guère de la physionomie ; plaire par les ajustements, cela suffit. On demande à la jeunesse des sentiments d'écureuil en cage, et elle donne la dentrée dont on est si friant : l'agrément des yeux. Il n'y a rien pour l'esprit et le cœur.

D'un autre côté, il faut avouer que bien des jeunes gens (je ne dis pas tous) se trouveraient peut-être embarrassés de se trouver en présence de femmes sérieuses et instruites. On préfère celles qui savent dire des riens, on les comprend mieux et on est mieux compris.

Je n'ai pas besoin de parler des femmes d'un mérite réel dont notre société se compose, du moins en grande partie. Elles n'ont pas besoin d'être louangées, le mérite doit leur suffire. Mes remarques ne s'adressent pas à elles. Je parle pour

les autres, celles qui visent à l'effet par l'éblouissement des toilettes et le raffinement de la coquetterie. Je lisais dernièrement dans je ne sais plus quel bouquin une phrase qui m'a fait rêver :

"L'honnête homme ment dix fois par jour, l'honnête femme vingt fois par jour, l'homme du monde cent fois par jour. On n'a jamais pu compter combien de fois par jour ment une femme coquette."

* * *

Parmi les actes de coquetterie, on doit placer le décolletage au premier rang. Celles qui sont jeunes n'ont pas besoin de cela. Quant à celles qui commencent à passer, le décolletage est un moyen de prolonger la jeunesse en cherchant à jeter de la poudre aux yeux.

En général, les femmes vieilles qui se décolletent disent (quelques-unes de très bonne foi) qu'elles n'en font ainsi que pour obéir à des convenances mondaines. Il ne s'agit ni de coquetterie, ni de pudeur ; il ne s'agit que de mode. La mode est une autorité souveraine, que nulle n'est censée d'ignorer, et devant laquelle il faut s'incliner comme devant la loi. Mais ne serait-il pas à souhaiter que les femmes, réunies en une sorte de cour, fissent pour la mode ce que les magistrats font pour la loi. Ceux-ci la corrigent par la jurisprudence et, pour fixer la jurisprudence, éclairent le texte de la loi par l'étude de la pensée du législateur et des circonstances qui l'ont fait légiférer.

Or, si nous cherchons l'origine du décolletage, nous trouvons que c'est un franc retour à l'idéal païen et au culte du beau. Sans remonter trop loin dans l'histoire du costume, qui est une des plus belles histoires du monde, nous voyons que le décolletage a été remis en vigueur à l'époque de la Renaissance, alors que le monde ouvrit de nouveau les yeux à l'éternelle lumière de l'Orient. On se décolleta, alors, pour le plaisir des yeux des gens à qui on voulait faire honneur. Les choses furent même poussées parfois trop loin. L'Eglise, qui ne s'est pas trompée sur le décolletage, a beaucoup tonné contre cet usage païen.

De plus, le décolletage n'a jamais gagné d'estime à une femme. C'est plutôt le contraire qui arrive. Celles qui risquent leur réputation pour produire un de ces éblouissements passagers, laissent croire qu'elles risquent peu de choses.

* * *

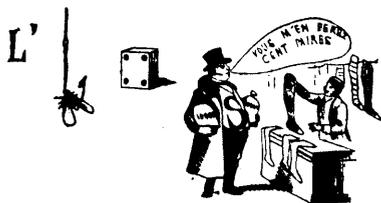
Il y en a qui sont d'opinion que les femmes s'aiment peu entre elles. Je ne le crois pas, car ce serait une grande maladresse que le manque d'indulgence des femmes entre elles. Une femme qui apprend à un homme à mépriser une rivale lui donne une leçon dont elle pourra elle-même devenir la victime à son tour. "Aimez toutes les femmes, même les vieilles," disait à son fils, en le lançant dans le monde, un sage du siècle passé. Pourquoi ce grand conseil n'est-il pas sorti d'une bouche féminine ? Notre beauté gagne à reconnaître la beauté chez les autres femmes, et une jolie personne, contrairement à l'idée commune, trouvera son avantage à être entourée de jolies personnes.

Quand dans une grande réunion de femmes, l'œil d'un homme s'est porté, tout un soir, sur des formes disgracieuses, sur des toilettes ridicules, qu'il a vu des épaules de travers, la notion délicate du beau s'altère momentanément chez lui. Tous les peintres prétendent que ce qu'ils redoutent dans les expositions pour des œuvres fines et belles, c'est le voisinage de mauvais tableaux qui les compromettent bien plus qu'ils ne les font valoir. Et quand même l'homme garderait, au milieu de femmes laides, la notion de la beauté, quelle gloire ou quelle utilité tirerions-nous des comparaisons qu'il pourrait faire ?

Au contraire, quand nous sommes plusieurs jolies femmes ensemble, l'idéal de l'homme s'exalte et il se trouve plongé dans les plus délicieuses hésitations. Pour choisir entre nous, il est forcé de faire de minutieuses comparaisons où la vraie beauté n'a qu'à gagner. Obligé de nous chercher des défauts, il nous découvre des perfections. Plus il nous compare à notre voisine, plus il hésite. En désespoir de cause, il s'en prend à notre esprit, il cherche à voir sur qui apparaîtra le mieux le rayonnement de l'âme. Voilà, je pense, des luttes dignes, et ce n'est qu'en des cas pareils qu'on peut avoir quelque orgueil à se sentir préférée !

MAUD.

REBUS.



SESSES

EXPLICATION DU DERNIER REBUS :

A trente ans une femme en cache cinq ; à quarante ans, dix ans.

CHOSSES ET AUTRES.

—Le tirage de la loterie de M. le curé Labelle aura lieu le 15 avril prochain.

—Des billets contrefaits de la banque de Toronto sont actuellement en circulation.

—On rapporte qu'un fou furieux, du nom de Bériault, demeurant à Rivière-Verte, a pendu son propre enfant, bébé de 18 mois, avec une courroie de cuir.

—Par le moyen du nouveau 'brake' électrique, inventé par l'Américain Walker, on a arrêté un train allant à une vitesse de 22 milles à l'heure en six secondes, et ceci dans la courte distance de 20 verges.

—Le président des Etats-Unis paie son caissier exécutif \$20,000 et celui-ci est responsable de tout ce qui se fait à la Maison Blanche. Le cuisinier français reçoit un salaire de \$1,800, le valet de service \$1,200, et le cocher \$720. Les diners d'état donnés par le président Arthur coûtent chacun \$500.

—Un Français vient d'obtenir un brevet pour une machine employant les rayons concentrés du soleil comme force motrice. Trois de ces machines sont en opération en Algérie. L'inventeur est maintenant à faire des expériences sur l'île de Porquerolles, près de Hyères, en France, où il moud du blé-d'inde.

—Quand une femme commence-t-elle à vieillir ?

La question était posée dernièrement dans un cercle de dames. "Au premier cheveu blanc" disait l'une. "Quand elle cesse d'inspirer l'amour," disait l'autre. Une charmante grand-maman, sexagénaire avancée, à la chevelure blanche, fut prise pour arbitre. "Que voulez-vous que j'en sache ? fit-elle. Il faut demander cela à une vieille femme."

1885—Vacances de Pâques—1885

PRIX D'EXCURSION ENTRE LES DIFFÉRENTES STATIONS SUR LA LIGNE DU GRAND TRONC.

DES BILLETS DE RETOUR de première classe à moitié prix et aussi à un passage et un tiers, bon pour partir JEUDI, VENDREDI et SAMEDI, les 2, 3 et 4 AVRIL et revenir pas plus tard que MARDI, le 7 AVRIL 1885.

Les billets ne seront bons que pour un voyage sans interruption.

Wm. EDGAR. JOSEPH HICKSON, Agent G^{en}. des Pass. Gérant Général.

DR. H. E. DESROSIERS,
70, RUE ST-DENIS,
MONTREAL.

DR. J. LEROUX,
3445, RUE NOTRE-DAME,
MONTREAL.

N. GOYETTE,
BOUCHER,
MARCHÉ D'HOCHÉLAGA,
Etaux 1 et 3.

ON DEMANDE une douzaine de jeunes gens pour joindre une Société Dramatique Canadienne Française. S'adresser par lettre. A.-A.-L., Sec.-Correspondant. Botte 1020 P.O.

MATHIEU FRERES, Marchands de Vins,
No 87, Rue St-Jacques, Montréal.

PRIMES MENSUELLES

MONDE ILLUSTRÉ

1re Prime	-	-	\$50
2me "	-	-	25
3me "	-	-	15
4me "	-	-	10
5me "	-	-	5
6me "	-	-	4
7me "	-	-	3
8me "	-	-	2

86 Primes, a \$1 - 86

94 Primes \$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.

"JOHNSTON'S FLUID BEEF."

MATHIEU & GAGNON
MARCHANDISES DE NOUVEAUTÉS
En gros et en détail
105, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.
Spécialité : Soie, Satin, Velours, Etoffes & Robes, Cachemires, Crêpes, Tweeds de toutes sortes.

ON demande des Agents pour le MONDE ILLUSTRÉ dans chaque ville et village du Canada et des Etats-Unis. Une commission libérale sera donnée à tous ceux qui, par leurs efforts, augmenteront la circulation de ce beau journal de famille. Un numéro spécimen sera envoyé gratis sur demande. S'adresser à BERTHIAUME & SABOURIN, 80 rue St-Gabriel, Montréal.

La Cie de Lithographie et d'Imprimerie
GEBHARDT-BERTHIAUME,
No 80, Rue St-Gabriel, Montréal.

Impressions de toutes sortes en lithographie et en typographie exécutées avec soin sous le plus court délai.

Pancartes, Cartes d'affaires, Programmes, Lettres Funéraires, Circulaires, Affiches, etc. Factums imprimés promptement et à bas prix.

TOUJOURS EN MAINS : Blancs pour avocats, notaires et pour les municipalités. Etiquettes pour épiciers, droguistes, etc.

Imprimerie GEBHARDT-BERTHIAUME, 80, rue St-Gabriel, Montréal.

JOUISSEZ De la Santé et du Bonheur

COMMENT ? Faites comme d'autres ont fait.

Souffrez-vous de maladies des reins ? "Le "Kidney Wort" m'a ramené, pour ainsi dire, des portes du tombeau, lorsque j'avais été condamné par treize médecins éminents du Détroit." M. W. Deveraux, Mechanic, Ionia, Mich.

Vos nerfs sont-ils affaiblis ? "Le "Kidney Wort" m'a guéri la faiblesse des nerfs, etc., lorsque l'on désespérait de mes jours." M^{de} M. M. B. Goodwin, Ed. Christian Monitor, Cleveland, O.

Souffrez-vous de la maladie de Bright ? "Le "Kidney Wort" m'a guéri lorsque mon urine avait la consistance de la craie, puis ressemblait à du sang." Frank Wilson, Peabody, Mass.

Souffrant de la diabète ? "Le "Kidney Wort" est le remède le plus efficace que j'aie prescrit. Il procure un soulagement presque immédiat." Dr Phillip C. Ballou, Moncton, Vt.

Souffrez-vous de maladies du foie ? "Le "Kidney Wort" m'a guéri d'une maladie chronique du foie lorsque je demandais à mourir." Henry Ward, ex-colonel, 69 Gardes Nationale, N.Y.

Souffrez-vous de douleurs dans le dos ? "Le "Kidney Wort" (1 bouteille) m'a guéri lorsque j'étais si souffrant que je ne pouvais me lever, mais que je me roulais hors de mon lit." C. M. Talmage, Milwaukee, Wis.

Souffrez-vous de maladies des reins ? "Le "Kidney Wort" m'a guéri de maladies du foie et des reins après que j'eus suivi inutilement, pendant des années, le traitement des médecins. Ce remède vaut \$10 la boîte." Saml Hodges, Williamstown, West Va.

Souffrez-vous de la constipation ? "Le "Kidney Wort" facilite les évacuations et m'a guéri après que j'eus fait l'essai d'autres remèdes pendant seize ans." Nelson Fairchild, St-Albans, Vt.

Souffrez-vous de la malaria ? "Le "Kidney Wort" est supérieur à tous les autres remèdes dont j'aie jamais fait usage dans ma pratique." Dr R. K. Clark, South Hero, Vt.

Etes-vous bilieux ? "Le "Kidney Wort" m'a fait plus de bien que tous les autres remèdes dont j'aie jamais fait usage." M^{de} J. T. Galloway, Elk Flat, Oregon.

Souffrez-vous des hémorrhoides ? "Le "Kidney Wort" m'a guéri radicalement des hémorrhoides qui coulaient. Le Dr W. C. Kline m'avait recommandé ce remède." G. H. Horst, Caissier M. Bank, Myertown, Pa.

Etes-vous torturé par le rhumatisme ? "Le "Kidney Wort" m'a guéri lorsque les médecins m'avaient condamné et après que j'eus souffert pendant trente ans." Elbridge Malcolm, West Bath, Maine.

Aux femmes qui sont malades ? "Le "Kidney Wort" m'a guérie d'une maladie dont je souffrais depuis plusieurs années. Plusieurs de mes amies qui en ont fait usage en disent le plus grand bien." M^{de} H. Lamoreaux, Ile La Mothe, Vt.

Si vous voulez chasser la maladie et jouir d'une bonne santé Faites usage du

KIDNEY-WORT Le Purificateur du Sang.

A VENDRE A MOITIE PRIX UNE BARGE pouvant porter 200,000 pieds de bois. S'adresser au No. 30, RUE ST-GABRIEL, Montréal.

L'administration du MONDE ILLUSTRÉ est en état de procurer tous les numéros depuis le commencement, à ceux qui désireront conserver la série.

LE MONDE ILLUSTRÉ est publié par Berthiaume & Sabourin, éditeurs-propriétaires. Bureau: rue St-Gabriel, No. 80, Montréal.